

Syndicat Intercommunal d'Assainissement
Sandillon, Darvoy, Férolles, Ouvrouer-les-Champs
Mairie de Sandillon 45640

COMPTE RENDU

Réunion du Comité Syndical du
Vendredi 27 janvier 2017 à 10 h 30

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le VENDREDI VINGT SEPT JANVIER DEUX MILLE DIX SEPT, à dix heures et trente minutes, le Comité Syndical s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Sandillon, sous la présidence de **Monsieur Denis BISSONNIER**.

ETAIENT PRESENTS :

DARVOY : M. SERVERA Guy, M. CASSEULT Michel, membres titulaires
FEROLLES : MM. DUPUIS David, SORET Rémi, membres titulaires,
SANDILLON : Mme LUTON Colette, membre suppléant
OUVROUER-LES-CHAMPS : M. FARDEAU Jean-Claude, membre titulaire

ABSENTS EXCUSES :

OUVROUER-LES-CHAMPS : M. JANVRIN Frank, membre titulaire
SANDILLON M. MALBO Gérard, membre titulaire

Assistaient en outre :

M. CHAMBOLLE, technicien
Mme COCHEREAU, secrétaire administrative

Le quorum est atteint.

A l'unanimité, M. CASSEULT est désigné comme secrétaire de séance, fonction qu'il a acceptée.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

Vendredi 27 janvier 2017

M. le Président rappelle au Comité que la tenue d'un débat d'orientation budgétaire est obligatoire, dès lors qu'une commune du groupement comptabilise plus de 3500 habitants.

Il a lieu en réunion du Comité Syndical dans un délai de deux mois maximum précédant le vote du budget primitif et a pour objet de définir les orientations du budget de l'exercice 2017 et d'informer l'assemblée délibérante de la situation financière de la collectivité.

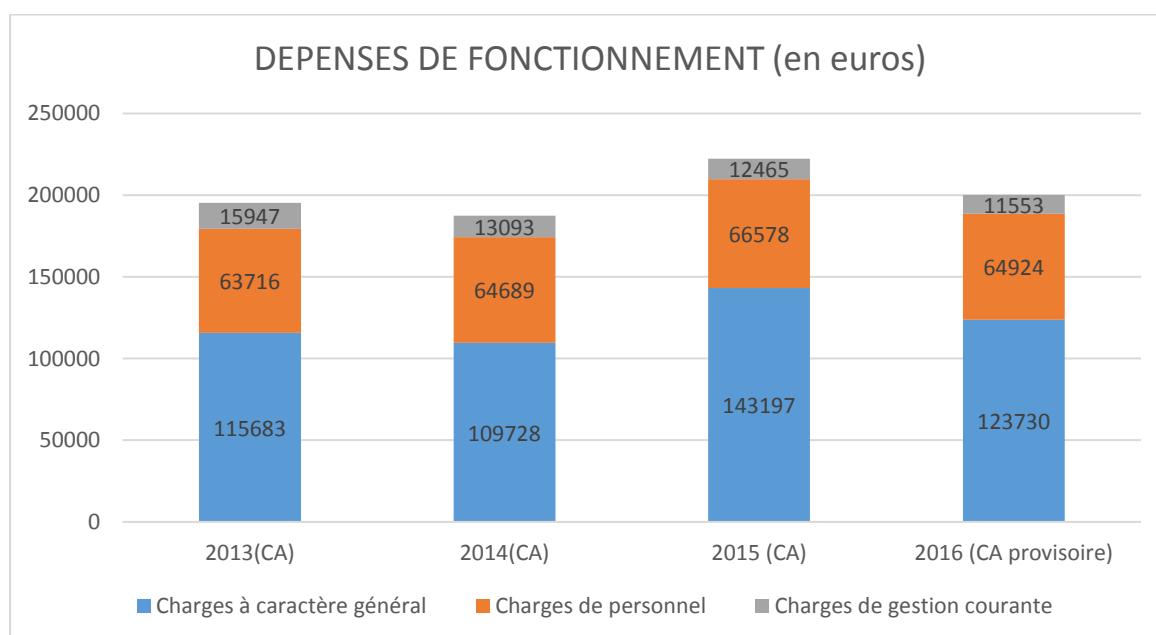
Ce rapport donne lieu à un débat. Celui est acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote.

Le DOB n'a aucun caractère décisionnel. Sa teneur doit cependant faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de la l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

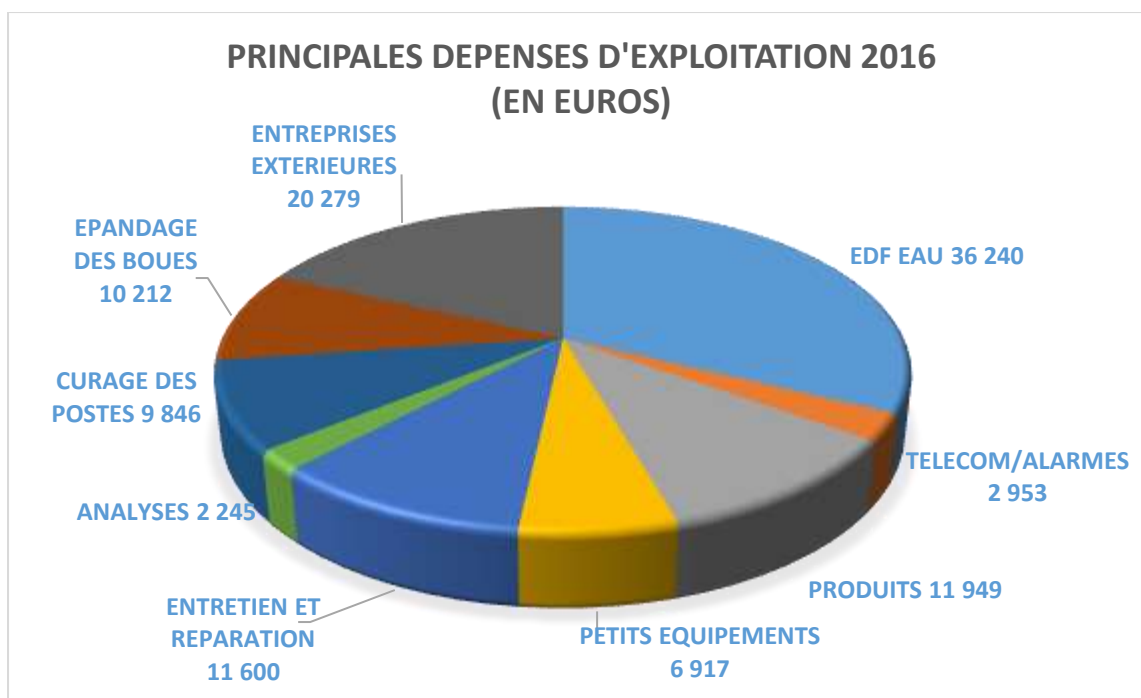
Le contenu des débats n'est pas précisé par les textes.

RETROSPECTIVE FINANCIERE DES ANNEES 2013 A 2016

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en euros)

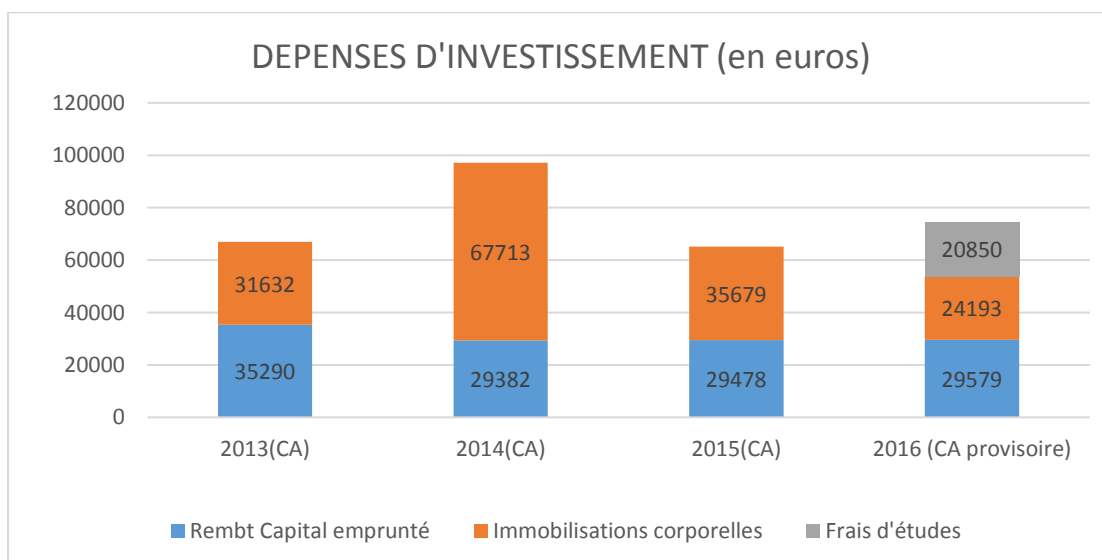


Les charges à caractère général sont directement impactées par les frais de réparation des équipements. En 2015 et 2016 s'ajoute l'intervention d'un prestataire extérieur pour pallier l'absence du technicien. Les charges de gestion courante couvrent les intérêts des emprunts et l'indemnité de l'élu.



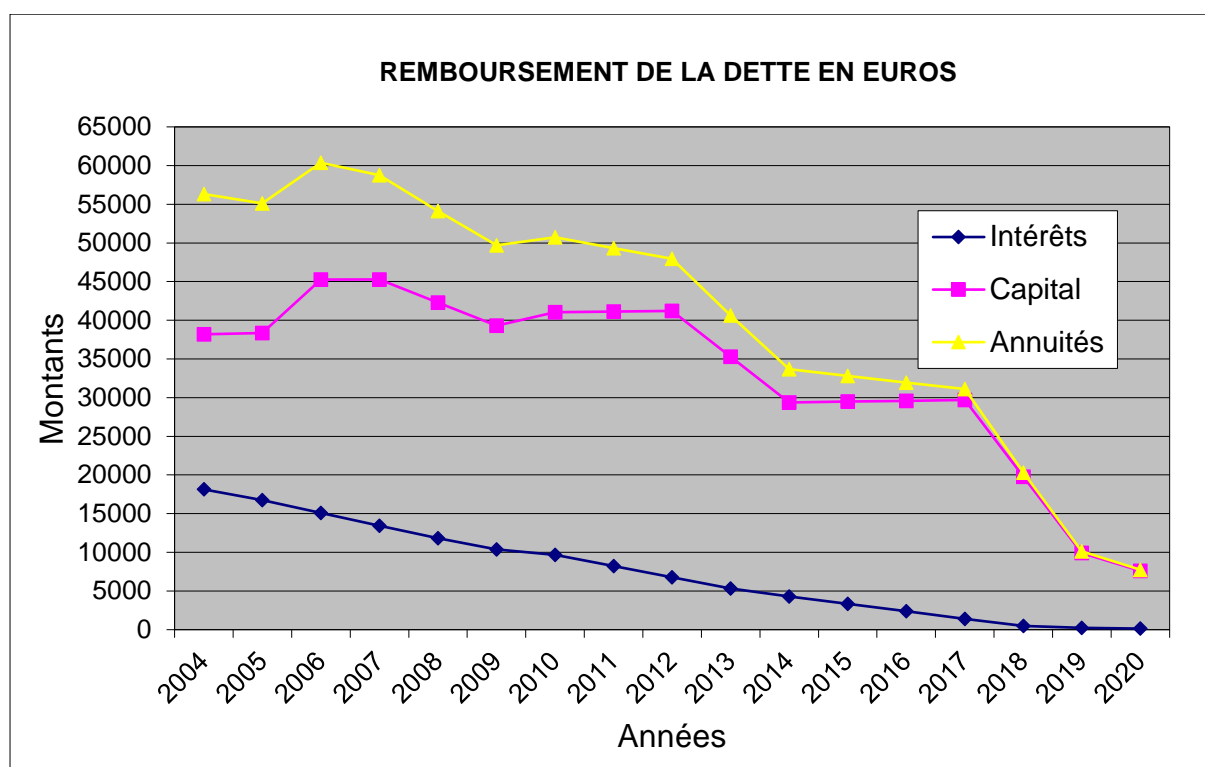
Les dépenses de consommables (électricité et produits réactifs) représentent près de la moitié des dépenses totales.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en euros)



Les immobilisations corporelles correspondent aux dépenses de renouvellement des équipements et au financement de nouveaux investissements.

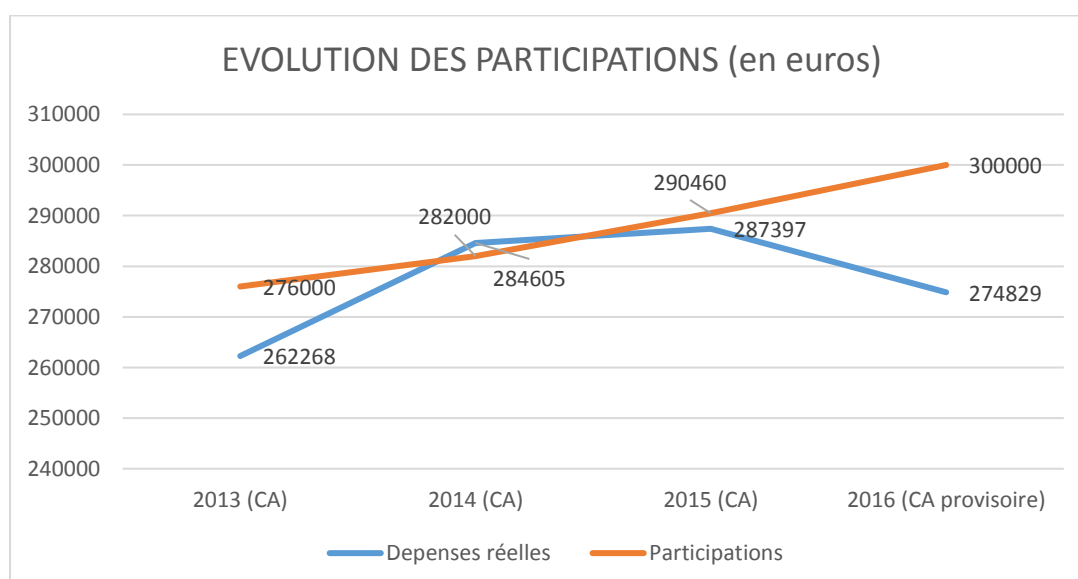
POINT SUR LA DETTE



En 2017, le syndicat poursuit son désendettement.

La dette en capital au 31 décembre 2016 s'élève à 69 589.87 € et se répartit entre 4 organismes : la Caisse Française de financement Local, la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole et l'Agence de l'eau (avance). Le remboursement de la dette en 2016 s'est élevé à 31 953.15 € (intérêts inclus). En l'année 2017, le syndicat remboursera 31 095.15 € (intérêts inclus). A partir de 2018, l'annuité de la dette bancaire baissera de façon très significative.

LES PARTICIPATIONS DES COMMUNES



L'excédent de fonctionnement dégagé par une augmentation régulière des participations a permis d'entretenir les équipements et de faire face sereinement aux dépenses imprévues.

SYNTHESE DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31/12/2016

Compte administratif 2016 provisoire

<u>En euros</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses	325 052	139 652
Recettes	<u>381 791</u>	<u>151 592</u>
Résultat 2016	+ 56 739	+ 11 940
Report résultat 2015	+ 101 463	- 6 497
Restes à réaliser à reporter en 2017		- 62 142
Résultat cumulé avant affectation	+ 158 202	- 56 699
Résultat après affectation	+ 101 503 €	

PREVISIONS DE DEPENSES POUR 2017

Dépenses de fonctionnement

Charges de fonctionnement des stations	
- total provisoire des dépenses 2016 :	123 730 €
- prévision de dépenses 2017 :	125 000 €
- réserve pour dépenses imprévues	60 000 € environ *
Charges de personnel	
- total provisoire des dépenses 2016	64 924 €
- prévision de dépenses pour 2017	73 000 €

*peut être transférée en investissement si besoin

Dépenses d'investissement

Rappel des principaux investissements réalisés en 2016 :

- Sécurisation du poste de Darvoy	7 910 €
- Installation d'un débitmètre sur la pompe à boues	4 960 €
- Sonde de niveau poste de colature	1 045 €
- Aménagement du local à boues	4 960 €
- renouvellement des équipements :	
o thermo-balance	1 462 €
o pompe à injection chlorure ferrique	1 648 €
o travaux sur le système d'alarme à la station	1 796 €

Investissements en prévision sur le budget 2017 :

- changement de l'agitateur anaérobie	2 410 €
- changement des 3 débitmètres	4 300 €
- Travaux de maçonnerie à la station de Sandillon	7 492 € *
- Renouvellement des appareils de levage (local surpresseur et agitateur)	11 118 € *
- Plateforme calcaire station d'Ouvrouer les Champs	3 411 € *
- Renouvellement de l'armoire électrique poste de Darvoy	*

*en attente de consultations en cours

PREVISIONS DE RECETTES POUR 2017

Recettes de fonctionnement

Les participations sont les seules recettes du syndicat. Elles doivent permettre de couvrir l'ensemble des dépenses de fonctionnement mais aussi de dégager un excédent qui permet d'abonder la section d'investissement en recettes (autofinancement).

Proposition pour 2017 : maintien d'un montant de participations égal à 2016, soit un montant total de **300 000 €**.

Communes	CLE DE REPARTITION				PARTICIPATIONS en €	
	clé 2016		Nouvelle clé 2017		2016	2017
	Habitants	K	Habitants*	K		
DARVOY	1918	0,245	1921	0,246	73 500	73 800
FEROLLES	1287	0,165	1280	0,164	49 500	49 200
OUVROUER	581	0,074	584	0,075	22 200	22 500
SANDILLON	4036	0,516	4014	0,515	154 800	154 500
Total	7822		7799		300 000	300 000

*Source INSEE : recensement de la population légale 2014

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement permettent de financer les emprunts réalisés et de réaliser de nouveaux investissements.

Les principales recettes sont :

- le virement de la section de fonctionnement (autofinancement)
- les dotations, et fonds divers (virement au 1068, c'est-à-dire les réserves).
- en 2017, le versement du solde de la subvention de l'Agence de l'Eau pour l'étude des réseaux (21 250 €)

Il n'est pas envisagé de recours à l'emprunt en 2017.

RESUME DES ORIENTATION BUDGETAIRES 2017

Pour le budget prévisionnel 2017, le Comité Syndical retient l'hypothèse d'un montant de participations égal à 300 000 €, sans recours à l'emprunt.

Le débat d'orientation budgétaire ne faisant pas l'objet d'un vote, le Comité Syndical **PREND ACTE** de la présentation qui lui en est faite dans une délibération spécifique.

Le secrétaire de séance, D. CASSEULT	Le Président, D. BISSONNIER
--	---------------------------------------